Département des Alpes de Haute Provence

Mairie de Champtercier
115 rue Principale
04660 CHAMPTERCIER

ARRETÉ PORTANT PERMISSION DE VOIRIE: N° AR 04 047 AR_07_2024

DEROGATION DE TONNAGE

Le Maire de CHAMPTERCIER,

VU le Code de la Route,
VU les articles 2212-1,2212-2, 2213-1 et 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'intérêt général,
VU la demande formulée par l'Entreprise S.A.S. C.M.S.E., ZAC du Prieuré 04350 MALIJAI,
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la circulation des véhicules de plus de 12 tonnes rue Principale**,** afin de pouvoir livrer en béton le chantier de la cantine de l'école.

A R R Ê T E

ARTICLE 1 :
Par dérogation, la circulation des véhicules immatriculés FK-849-AV, GS-356-AX, FL-549-RF appartenant à l'Entreprise S.A.S. C.M.S.E **et** dont le PATC est de plus de12 Tonnes ainsi qu'un véhicule pompe de location, affectés aux travaux de construction de la cantine scolaire sera autorisée sur la voie communale, Rue Principale.

ARTICLE 2 :
Cette autorisation est prendra effet à compter du 07/02/2024 et ce jusqu'au 15/04/2024 inclus.

ARTICLE 3 :
L'Entreprise S.A.S. C.M.S.E, prend l'engagement de décharger la commune et ses représentants de toutes responsabilités civiles, en ce qui concerne tous les risques éventuels, et, notamment les conséquences des dommages qui pourraient être causés aux personnes ou aux biens, par le fait d'un accident survenu au cour ou à l'occasion du passage de ses véhicules, et s'engage à supporter ces mêmes risques, et déclarer être assurée à cet effet auprès d'une compagnie française agréée par le Ministère du Travail.

ARTICLE 4 :
Le présent arrêté sera affiché sur le panneau d'informations de la commune de Champtercier.
Le Maire de la Commune de Champtercier, le Commandant du groupement de Gendarmerie des Alpes de Haute Provence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, notifié au pétitionnaire et publié dans les formes prescrites.

Fait à Champtercier, le 06/02/2024

Le Maire
Antoine ARENA

MAIRIE DE CHAMPTERCIER - Alpes-de-Haute-Provence -